

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 09
Absents excusés représentés : 2

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme VITELLARO Pascaline

Etaient présents :

MMmes Karine SKOTAREK - Claude DEFLANDRE - Pierre LABBE - Marie-Paule DELOFFRE - Maryline MARLIERE (arrivée au point n°2) - Pascaline VITELLARO - Marie-Louise LEMAIRE - Stéphanie LEMAIRE - Liliane DAQUET.

Etaient absents excusés représentés :

MMmes Alain MENSION représenté par Karine SKOTAREK – Jean-Michel FIRMIN représenté par Marie-Paule DELOFFRE

Objet : Cadeaux de Noël aux bénéficiaires de l'aide extra-légale et aux personnes handicapées

A l'occasion des fêtes de Noël, Mme la Vice-Présidente propose aux administrateurs d'octroyer aux bénéficiaires de l'aide extra-légale des bons cadeaux sous forme de bons alimentaires d'une valeur identique à l'année précédente soit :

- 15 € pour les adultes âgés de plus de 18 ans,
- 10 € pour les enfants âgés de moins de 18 ans,
- 5 € en plus pour les familles composées au maximum de deux personnes,
- 10 € en plus pour les familles composées de trois personnes ou plus,

et pour les enfants de moins de 18 ans de compléter avec une coquille de Noël, des mandarines et des chocolats.

Les cadeaux en direction des personnes handicapés sont présentés au Conseil d'Administration et Mme la Vice-Présidente propose de ne pas modifier les différents secteurs de distribution.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Pascaline VITELLARO

Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS